

📍 CAZALS

UNE VISITE PRÉFECTORALE CONSTRUCTIVE De grands projets pour Cazals

Claire Raulin préfète du Lot et Amel Tir sous-préfète de Gourdon étaient en visite à Cazals puis à Salviac jeudi 25 juillet afin de rencontrer les élus, d'écouter leurs projets et de répondre à leurs inquiétudes. Cette visite au plus près du terrain et des préoccupations des élus s'est déroulée dans un climat d'écoute et de bienveillance.

Laurent Alazard leur a d'abord présenté la commune de Cazals, ses atouts, et ce qui fonde son identité, avant de développer l'état d'avancement des grands projets engagés en commençant par la construction d'une nouvelle salle polyvalente et socioculturelle. Car ce projet ambitieux estimé à 1,5 million d'euros sera financé en partie par l'État via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Devant un tel projet, la Préfète s'est montrée rassurante : *Nous suivons votre projet de nouvelle salle polyvalente et culturelle avec une attention d'autant plus grande que Cazals est labellisé Petite Ville de Demain.* Il a ensuite été question de la reconnaissance administrative du plan d'eau sur lequel une étude préalable obligatoire a été demandée au Syndicat Mixte du Bassin du Lot.

Pour le projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux, une étude de la Fédération Départementale des Énergies du Lot est en cours ainsi qu'une recherche de financements. À ce sujet Claire Raulin a conseillé de veiller à ce que le cahier des charges soit établi en tenant compte des critères d'éligibilité au Fonds vert, ce qui facilitera l'instruction de la



Claire Raulin préfète du Lot et Amel Tir sous-préfète de Gourdon visitent Cazals et découvrent ses atouts. Luc Gétreau

demande : *Cela permettra à nos services de vous dire plus rapidement ce qui peut s'envisager et à quelle échéance. Il faut savoir qu'en 2023 pour la rénovation énergétique des bâtiments ce sont plus de 25 millions d'euros qui nous ont été demandés, c'est pourquoi nous avons dû effectuer des arbitrages car tout ne peut pas être financé par de la DETR. Nous savons combien les bâtiments communaux sont importants pour offrir des logements de qualité à loyer modéré à une population qui en a besoin. Et le Fonds vert permet de rendre certaines demandes plus facilement financiables.* Puis le maire de Cazals a détaillé les efforts déployés par la commune et la Communauté de communes pour ouvrir de nouveaux chemins et favoriser les mobilités douces entre le bourg et le plan d'eau. Concernant la sécurisation des entrées

de bourg, le feu de récompense installé à Font Bonne donne de bons résultats. Aussi l'équipe municipale envisage-t-elle l'achat d'un second feu de récompense qui sera placé à la hauteur de l'entrée du camping Tente Simone sur la D673. Sur cet axe où de nombreux excès de vitesse sont constatés, ce nouveau feu permettra de mieux protéger les piétons, surtout les dimanches, jours de marché. Sur le sujet de la prévention routière Claire Raulin a tenu à rappeler sa politique de fermeté telle qu'elle l'a transmise aux forces de gendarmerie : *En 2023 nous avons effectué plus de 700 retraits de permis sur le département du Lot et nous sommes très fermes sur le respect des limites de vitesse mais aussi sur celui de la réglementation. Aucune tolérance vis-à-vis des personnes qui conduisent sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants.*

Grosse inquiétude sur la disparition des services au public

Laurent Alazard a expliqué que le bureau de poste de Cazals va être fermé pendant trois semaines en août, les postiers en vacances n'étant pas remplacés. De plus, les horaires et les jours d'ouverture se réduisent d'année en année, ce qui laisse présager à court terme une fermeture du bureau de poste. Les services de la Poste se justifient par une moindre fréquentation mais en réalité le bureau de poste joue un rôle social important et beaucoup de retraités Cazalais possèdent un compte à la Banque Postale. Là aussi, la préfète concède que le remplacement d'un bureau de poste par une simple agence postale financée par la commune n'est pas toujours une réponse suffisante : *La demande de la population nous semble légitime et*

nous restons à votre disposition pour en reparler et nous avons des réunions à intervalles réguliers avec la Poste pour réfléchir à l'évolution de leur carte sur le Lot. Autre sujet d'inquiétude : le bureau déporté du Crédit Agricole de Cazals va être fermé. Il ne restera que le distributeur de billets. Or comme 26 artisans et commerçants locaux détiennent un compte au Crédit Agricole, une difficile négociation est en cours.

Comment loger les nouveaux habitants ?

La question de l'offre de logements a ensuite été débattue à partir d'un constat fait par la mairie, à savoir que les trois quarts des maisons à vendre dans le centre bourg sont des maisons à étages dont certaines sont mises en vente à des prix prohibitifs, sans compter le rôle des banques qui prêtent difficilement. Les nouveaux arrivants recherchent plutôt des maisons individuelles de plain-pied et avec un jardin. Claire Raulin concède qu'il est délicat de trouver le bon équilibre car si les services de l'État se mobilisent pour aider à la création de nouveaux logements, ils doivent aussi veiller à éviter l'étalement et le mitage aux portes des bourgs. Elle précise : *La maison individuelle et les lotissements relèvent d'un modèle aujourd'hui remis en question. Il nous faut trouver le bon équilibre entre la capacité d'accéder au logement et la répartition bourg-périphérie. Pour l'instant de nouveaux arrivants compensent un seuil démographique naturel négatif mais les études et les projections sur l'évolution de la population du Lot montrent clairement qu'à l'horizon de la décennie 2030 le Lot atteindra un pic de population qui sera ensuite en*

phase descendante vue la pyramide des âges et le fait que la population du Lot est une des plus âgées de France. L'attractivité du département reposera alors sur sa capacité à maintenir des logements habités. La faible artificialisation des sols doit être préservée car un des atouts de ce territoire reste son caractère très rural. Pour la répartition de la DETR nos deux grandes priorités sont de continuer à investir dans l'éducation et dans la santé car ces deux secteurs sont cruciaux pour maintenir la vitalité du territoire lotois. Votre territoire possède un atout majeur : il offre une qualité de vie exceptionnelle, et nous souhaitons vous aider à conserver cette chance.

Après deux heures d'échanges avec les élus, la préfète et la sous-préfète ont visité le village, avec une attention particulière pour l'actuelle salle des fêtes devenue vétuste et l'emplacement du futur bâtiment.

À l'issue de cette riche matinée Claire Raulin et Amel Tir nous ont confié combien elles sont attachées à ces visites de terrain : *Nous sommes là pour marquer notre vif intérêt pour tout ce que les communes et les intercommunalités réussissent à mettre en place. Ces visites nous permettent de mieux comprendre l'état d'avancement des projets, de trouver comment les services de l'État peuvent les accompagner au mieux mais aussi de recueillir une parole directe et des préoccupations ou des inquiétudes qui ne remonteraient pas jusqu'à nous si nous restions dans nos bureaux. Les élus ne doivent pas hésiter à nous contacter quand un dossier pose des questions complexes et c'est avec plaisir que nous répondrons !*

● Luc GÉTREAU